LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 8 AOUT 1907 — No. 44

A Travers l'Ouest



L'Hon. M. Rutherford, Premier Ministre de la Province, est revenu vendredi d'un long voyage à travers l'Europe.

M. le Ministre a assisté à Londres à la grande convention éducationnelle. Il a aussi visité la France, l'Allemagne et l'Italie.

A son retour au pays le COURRIER souhaite à l'Hon. Ministre, la plus cordiale bienvenue.

D'excellentes terres à l'ouest d'Edmonton.

M. Collingwood Schreiber, ingénieur-consultant du G.T.P. dit que tout l'arpentage est fini sur la ligne du chemin de fer entre Edmonton et la Yellowhead Pass et même environ 100 milles de l'autre côté de la Passe.

A peu près 200 milles ont été arpentés à partir de la côte du Pacifique. Il ne reste donc que l'espace intermédiaire à compléter.

M. Schreiber croit que tout le terrain entre Edmonton et la Yellowhead Pass sera converti en fermes, dans les années à venir. La terre est excellente jusqu'à environ 100 milles à l'ouest d'Edmonton. Elle devient ensuite moins bonne, et il y a plus de bois. A vingt milles d'Edmonton le terrain commence à être accidenté et se continue ainsi jusqu'à la Rivière McLeod.

De l'autre côté de la rivière commence le pays de montagnes et de précipices.

On trouve des colons partout jusqu'à la Passe. Quelques-uns font le commerce avec les sauvages. Un des colons de la partie la plus éloignée, dit qu'il n'avait pas vu un blanc depuis sept mois.

Réduction dans le prix du Pouvoir Electrique

Dans les deux dernières années, le surplus en gain du pouvoir électrique de la ville se monte à $19,100.64. Ce résultat substantiel a décidé le Conseil à réduire de 10% le taux de la lumière et du pouvoir électriques, ce qui place Edmonton à la tête des villes qui fournissent elles mêmes l'électricité aux contribuables.

Le prix sera réduit pour le petit consommateur aussi bien que pour le gros. Le coût sera réduit de 12 cts à 11 cts pour ceux qui dépensent jusqu'à 100 k. w., et de 9 cts à 8 cts pour ceux qui se servent de plus de 200 k. w.

Il y aura aussi réduction dans le prix de l'énergie électrique. Ceux qui se servent de 300 k. w. paieront 9 cts au lieu de 10 cts et le coût sera de 3½ c. au lieu de 4 c. pour 1,200 k. w.

Le prix minimum pour les petits moteurs qui ne fonctionnent pas tout le temps sera réduit de $1.50 à $1.00 par h. p. par mois.

Un chemin de fer qui relierait le Klondyke aux lignes du Sud

On parle sérieusement de la construction d'une ligne de chemin de fer qui relierait le Klondyke à une ligne transcontinentale du Canada.

Ce projet soulève plusieurs objections mais offre aussi plusieurs garanties de succès. On a fait valoir le développement rapide des terres à bois, à culture et à pâturages, de la Colombie ainsi que les ressources minérales et autres de l'Alberta et du Nord. Les marchands du Yukon ne seraient plus obligés de s'approvisionner de neuf à douze mois à l'avance et les capitalistes pourraient visiter le pays et retourner à n'importe quelle saison de l'année sans être obligés d'attendre la navigation. Un comité vient d'être formé pour recueillir les renseignements nécessaires au projet et pour présenter un mémoire aux autorités d'Ottawa et du Yukon.

Communication par Eau

On annonce que la petite Rivière des Esclaves, qui fait communiquer le Petit Lac des Esclaves avec la rivières Athabasca, sera rendue navigable pour les bateaux, en construisant des digues aux endroits peu profonds.

Dans le moment les passagers, et le freight se rendent en bateau d'Athabasca Landing à l'embouchure du petit Lac des Esclaves, d'où on doit faire un portage de 21 milles avant de continuer jusqu'au lac en bateau. Quand on aura fait les améliorations projetées, un bateau pourra se rendre sans interruption d'Athabasca Landing au bout le plus éloigné du lac.

On espère pouvoir terminer les travaux avant l'ouverture de la navigation l'an prochain, alors que le trafic sera beaucoup plus considérable, ce projet établissant la route par eau jusqu'aux colonies de la Rivière à la Paix.

Des Fourrures au montant de $20,000.

Mr Joseph Hursell, un des commerçants de fourrures de l'extrême nord demeurant à Smith's Landing, sur la rivière des Esclaves, à environ 650 milles au nord d'Edmonton, est arrivé en ville la semaine dernière.

En compagnie de Colin Fraser, il apporte pour environ $20,000 de fourrures.

M. Hursell est parti de Smith's Landing le 1er juillet et rencontra M. Fraser au Fort Chipewegan. Ils partirent de là le 8 juillet et s'en vinrent directement à Athabasca Landing.

Avant son départ M. Hursell a eu pour hôtes le major Jarvis et M. Thompson-Seton, l'écrivain bien connu.

Ces messieurs accompagnés du guide Beaulieu, ont vu le troupeau de buffles, récemment importés des Etats-Unis. Ils paissaient tranquillement sur le versant d'une petite colline, M. Seton a pu s'approcher jusqu'à environ 60 verges du troupeau et en a pris plusieurs excellentes photographies. M. Seton est enchanté et dit que le pays vaut toutes les misères et les fatigues que comporte un voyage dans une région aussi lointaine.

Du Charbon pour un millier de Colons à Saskatoon

REGINA— Un rapport vient d'être fait par Frank Smith, inspecteur de mines, sur la perspective de trouver du charbon dans le district de Eagle Lake, au sud-ouest de Saskatoon. Il dit que les échantillons indiquent une bonne qualité de lignite au coin sud-ouest du quart de section 18, canton 32. Tout indique qu'il y a du charbon dans la coulée et l'apparence des collines annonce qu'il y en a sur un long parcours.

On fait des sondages sur la propriété de M. Calder, section 5, canton 31, et on creusera à une profondeur de 300 pieds. L'inspecteur suggère qu'un mineur expert et deux journaliers devraient travailler dans la première section mentionnée et si on peut extraire économiquement le charbon, il serait ensuite facile de louer ces terrains du gouvernement. La mine fournirait le charbon à mil le colons dans le moins.

VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

à faire connaître partout et à tous notre belle Province :

L'ALBERTA

Chacun d'entre nous peut donner son coup d'épaule, son coup-de-main pour nous aider, dans notre œuvre de colonisation, à amener dans ce pays incomparable, dont la terre est si merveilleusement féconde, des colons avides de se créer la vie la plus large dans la terre la plus libre du monde..

Nous avons adressé à nos compatriotes de Québec, et des Etats-Unis et à nos cousins de France

50,000 COPIES

de notre numéro de luxe contenant la description illustrée de notre belle province. C'est nopart du travail. Faites la vôtre aujourd'hui, en adressant une couple de numéros à un parent ou à un ami au loin. Afin d'aider et de contribuer à votre part de la tâche, nous vendrons (à nos lecteurs seulement) des copies du numéro d immigration à 10 c. le numéro, ou 25 c. pour 3.

Allons ! voilà le moment d'agir, voilà le moment d'être patriote d'une façon pratique en contribuant à faire connaître aux gens de la langue française les avantages sans nombre que trouvent les colons de bonne foi dans le " Dernier Ouest, " dans la dernière réservé d i monde.

Ecrivez-nous AUJOURD'HUI.

LE COURRIER DE L'OUEST

Tiroir Pos. 50,

EDMONTON.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

De la Prairie...

Vous m'avez demandé, ma chère, ce que je devenais dans ma " Prairie " pendant que le soleil fait " épier " les blés, qu'il blondira bientôt à la chaleur de sa caresse : ma Douce, je pense à vous souvent, très souvent ; j'aime à faire descendre votre souvenir dans mon cœur et je songe aux heures heureuses où votre bouche répondait, amie, à la mienne... Je songe que l'amitié est la fleur qui embaume la vie ; je songe, avec amertume, aux qualités de cœur et d'intelligence que je voudrais avoir—et que je n'ai pas !—pour les mettre, esclaves, au service de mon amitié... je songe... à un tourbillon de chimères...

Vous allez me trouver bien rêveuse, ma Mie, pour une fermière et je ne saurais vous en vouloir de cette opinion : Dieu ne charge pas toujours des mêmes teintes sa palette : aux unes, Il a donné des yeux couleur de son ciel, aux autres des flammes troublantes, des reflets pers ou des profondeurs étranges, et le petit coup de pinceau qui fait les gaies, les moroses, les rieuses, les rêveuses, les tristes et les expansives connait des subtilités plus grandes encore !

Cela n'empèche qu., malgré toutes ces songeries, je trouve amplement le temps de faire une foule de choses tout à fait inconnues pour vous, citadine ! et que vous ne dédaignerez pas cependant, car je vous sais trop intelligente pour avoir le préjugé odieux des travaux de la terre Et cependant combien de femmes, de jeunes filles s'en font une parure, l'expose avec ostentation ! Avez-vous remarqué qu'il est des mines spéciales pour parler de "çà" ? Ces grimaces m'amusent toujours follement tant elles me paraissent grotesques ; je ris à pleines lèvres lorsque par une matinée superbe, j'imite " les petites mines " devant mon miroir, après avoir noué mes cheveux !

Le mal ne serait qu'à demi grave si ces péronnelles se privaient seulement de la jouissance forte de cette liberté que donne seule la terre, mais combien d'énergies jeunes, d'intelligences prêtes à l'effort ne détournent-elles pas de cette carrière noble, dans laquelle l'homme ne relève que de Dieu ? Et, si de toutes parts on crie à la désertion de la terre, la faute de cet abandon ne vient-elle pas de la femme ? Vous avez aux lèvres, j'ai au bout de ma plume, des noms de jeunes gens qui se sont faits avocats, médecins, employés, ouvriers, poussés par une influence féminine pernicieusé. Mademoiselle voulait bien se marier, mais habiter la campagne, s'occuper de la ferme ? quelle horreur ! ! Et la terre, la bonne vieille terre ouverte par un ancêtre est délaissée ; la terre, la jeune terre vierge, dépouille son voile de gazon sous la charrue de quelque galicien ! Il est vrai que la jeune Madame court les magasins, avec un porte-monnaie quelquefois assez plat, et surtout n'est pas paysanne ! La malheureuse ne sait pas que le radical de paysan est le mot sacré : Pays...

Lorsque je songe à cela en binant mes choux, ma chère, ou en faisant la cueillette des délicieuses petites fraises de la prairie, il m'arrive souvent de donner un coup maladroit ou d'oublier que je dois rapporter ma récolte parfumée à la maison et non pas lui faire prendre le chemin de ma bouche ! dites-moi si je suis très coupable !

Ce que je deviens dans " ma prairie " ? Lorsque j'ai assisté au coucher triomphal du soleil, glorieux de laisser la nature pâmée, que mes petits amis ailés se sont tus dans les saules, je vous appelle par la pensée et j'attends, avec vous, que le globe de la lune surgisse tout à coup derrière la tremblaie, gros, énorme, si drôle que nous rions toutes deux. Puis vous vous recueillez la première, mon poète, et la main dans la main, le souvenir nous vient toujours, sans que nous le voulions, sans que nous le cherchions, comme s'il devait toujours être là, à l'heure du soir, d'une nuit, d'un ciel étoilé où nos âmes se sont rencontrées dans le choix d'une étoile...

Je vous écris à cette heure qui m'est restée chère. Tout dort autour de moi, la Prairie est muette et votre présence m'est à ce point sensible qu'il me semble pouvoir déposer un baiser sur votre front en vous disant bonsoir !

Pour copie conforme,

MAGALI.

PETIT COURRIER.

Le Petit Courrier est ouvert à toutes nos Lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents. Toutes les lettres doivent être adressées à Magali, *Courrier de l'Ouest, Edmonton.*

M. Jean Deshayes, " Canada "—Magali vous est très reconnaissante de la proposition, je crois qu'elle l'acceptera. Cependant elle aurait de beaucoup préféré que l'article soit de vous, si vous avez si bon caractère il faudra le prouver. Vous ai-je dit à ce point des malices ? Je crois que vous exagérez. L'étude était remarquablement juste, je vous en félicite ; savez-vous que vous avez un talent inquiétant ! à la place de vos amis je vous écrirais à la machine à écrire ! Sans rancune n'est-ce pas ?

Andréa.—Ma chère petite, excusez-moi du retard apporté à répondre à votre lettre qui m'a délicieusement touchée. Je vous sais gré de cette confiance et j'espère la mériter toujours 1° Il est certain qu'il faut un effort de volonté pour " s'enraciner, " je comprends même votre petite répugnance pour ce que vous me dites, mais, dites-moi, n'est-il pas des jouissances qui effacent ces ennuis ?

Rayon de Soleil.—Faut-il vous mendier une petite lettre ? Vous me suivez partout, Rayon cher, et vous avez illuminé bien des jours gris. Je sais que les ennuis vous pressent de toutes parts et je voudrais tant que mon amitié jette une petite clarté dans ces nuages ! Courage, Amie ! Si tout est noir, revenez, il est un coin ensoleillé à vous seule !

MAGALI.

L'état de la récolte

dans l'Alberta et la Saskatchewan

Calgary— Les rapports suivants sur les récoltes dans l'Alberta et la Saskatchewan, sur la voie du C.P.R., sont fournis pour les agents des différentes stations et contrôlés par le surintendant R. R. Jamieson.

Swift Current — Le blé est en épis presque partout Température plutôt sèché.

Maple Creek— Le grain près de la ville, demande de la pluie. A la campagne, il y a eu de bons orages et les apparences sont bonnes. On commencera à couper le blé dans huit ou dix jours.

Walsh— La récolte souffre de la chaleur excessive que nous avons.

Irvine—Récolte en bonne condition. Temps beau et chaud.

Medecin Hat— L'avoine et l'orge souffrent des vents chauds. Le blé est en assez bon état, mais il faudrait de la pluie.

Gleichen— Récolte en bonne condition. Température favorable. Aucun dommage. On fauche le foin qui est très beau.

Strathmore— Température chaude et belle, tout à fait favorable à la récolte.

Langdon.—Le grain est beau et la température favorable. Les foins se feront partout cette semaine.

Airdrie — Récolte très avancée, tous les grains sont en épis. Temps chaud.

Crossfield—Aucun dommage. Tout le grain est beau. Beau temps chaud.

Carstairs— Le grain est magnifique. Les épis se forment rapidement. De bonnes apparences pour une forte récolte.

Didsbury — La récolte s'annonce belle. Aucun dommage. Temps beau et chaud.

Olds—Le grain pousse bien. Pas de dommage. Temps chaud.

Bowden—Récolte a très belle apparence. Temps chaud accompagné d'une couple d'orages qui ont fait du bien.

Innisfail.—Temps orageux et chaud. Pas de dommage. Tout pousse vite et bien.

Penhold—Récolte et bon état. Pas de dommage. Quelques orages et beaucoup de soleil.

Red Deer—Tout le grain est beau. Nous avons eu 48 heures de pluié. Pas de dommage.

Blackfalds—Le grain est très avancé. Une partie du blé est en épis et mûrit.

Lacombe— Temps beau et chaud. Récolte en bon état. Pas de dommage.

Ponoka— Les apparences sont très belles. Aucun dommage.

Wetaskiwin—Beaucoup de soleil et de bonne pluie. Récolte s'annonce belle. Pas de dommage.

Millet—Temps clair et chaud. Récolte en bon état.

Leduc — Tout le grain est beau. Température favorable. Pas de dommage. Apparences bonnes.

Strathcona — Le blé se forme en épis et est en bon état. Température favorable.

Stettler—Le grain est tout en épis. Le blé et l'orge sont prêts à être coupés dans une couple de jours. Temps chaud et orageux. Pas de dommage.

Alix—Récolte en excellente condition. Temps orageux au commencement de la semaine. Pas de dommage.

Hardisty— Le blé est en épis et en bonne condition. Pas de dommage.

Sedgewick—Le blé et l'avoine très avancés. Temps chaud et orageux.

Killam— Récolte s'annonce belle. Temps beau et chaud. Aucun dommage.

Bawlf—Aucun retard à la croissance des grains. Récolte en bon état.

Daysland— Le grain pousse rapidement. L'avoine et le lin sont superbes. Beau temps. Aucun dommage.

Camrose— Belle température et la récolte en bon état.

Okotoks— Tout le grain est beau. Température favorable. Aucun dommage. On s'attend d'avoir une forte récolte.

High River—On commencera probablement à couper le blé d'automne dans une couple de semaines. Aucun dommage. Tout pousse rapidement.

Nanton—Récolte en excellente condition. Le blé mûrit rapidement. Température idéale.

Stavely— On s'attend à une récolte énorme. Température favorable.

Claresholm— Récolte en bon état. Température propice. On s'attend de commencer les récoltes le 15 août.

Leavings.—Tout le grain est beau. Orages légers dans le cours de la semaine.

Faber— Le grain pousse bien. Température magnifique.

Lethbridge—L'avoine et l'orge forment leurs épis. Température favorable.

MacLeod—Le grain mûrit rapidement Temps très chaud. On s'attend à une abondante récolte.

Brocket.—Les épis sont très pleins. On a commencé les foins. Temps chaud et sec.

Pincher— Température idéale. Récolte en excellente condition.

Cowley — Le blé d'automne promet une récolte abondante. Les semences du printemps sont en très bon état. Température propice.

Lundbreck— Tout le grain en bon état. En pleine récolte de foin. Le grain et le foin donneront un fort rendement.

Famine de charbon.

Les journaux parlent d'une famine de charbon qui est imminente à moins que les chemins de fer ou le gouvernement prennent des mesures sérieuses pour fournir tous les chars voulus. A Frank, Alta, où se trouve la mine la plus importante de la province on ne travaille que les trois quarts du temps et à Lille et Bellevue on ne travaille à peine que la moitié du temps. A Colewan où se trouve la mine de l'International Coal Co. on a travaillé seulement 3 jours la semaine dernière et les mêmes conditions existent cette semaine.

LA NUIT DE MAI

(FRAGMENT)

. . . .

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
Par les brouillards du soir revient à ses roseaux
Ses petits affamés courent sur le rivage
En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
Ils courent à leur père avec des cris de joie,
En secouant leurs becs sur leurs goîtres hideux.
Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
De son aile pendante abritant sa couvée,
Pêcheur mélancolique il regarde les cieux.
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte,
En vain il a des mers fouillé la profondeur ;
L'océan était vide et la plage déserte,
Pour toute nourriture, il apporte son cœur.
Sombre et silencieux, étendu sur la pierre,
Partageant à ses fils ses entrailles de père,
Dans son amour sublime il berce sa douleur.
En regardant sa sanglante mamelle,
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.
Mais parfois, au milieu du divin sacrifice,
Fatigué de nourrir dans un trop long supplice,
Il craint que ses enfants ne le laissent vivant,
Alors, il se soulève, ouvre son aile au vent,
Et se frappant le cœur avec un cri sauvage,
Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu,
Que les oiseaux de mers désertent le rivage
Et que le voyageur attardé sur la plage
Sentant passer la mort se recommande à Dieu.

. . . .

Alfred de Musset.

Pour les Cultivateurs

Le Microscope à la Ferme.

Loupe à trois pieds pour les cercles agricoles et les cultivateurs.

Nous ne pourrions jamais trop insister sur la nécessité de ne confier au sol, lors des semailles, que des grains et graines pures, c'est-à-dire privées de graines de mauvaises herbes. L'examen des graines étrangères qui accompagnent souvent les bons grains et les bonnes graines est très important, car s'il y a des mauvaises graines relativement peu nuisibles il y en a aussi souvent de très dangereuses pour l'avenir de nos cultures et il faut pouvoir les apercevoir et les distinguer. Quant aux graines et grains de semence eux-mêmes, l'examen de leurs caractères extérieurs est nécessaire également, car il permet souvent à lui seul d'apprécier plusieurs de leurs qualités recherchées, telles que fraîcheur, maturité, bonne venue, etc. Toutes ces recherches ne peuvent guère se faire à l'œil nu et il faut s'aider d'un microscope ou tout simplement d'une loupe (verre grossissant.) On peut se procurer aujourd'hui de ces petits microscopes à si bas prix que, à notre avis, tout cultivateur devrait en avoir un dans sa maison ; il lui serait utile dans une foule de cas, lui permettrait non seulement d'examiner les bonnes et mauvaises graines, mais aussi d'étudier beaucoup d'insectes, de plantes, etc., et nous croyons qu'en intéressant ses enfants à voir "de près" les merveilles de la nature le père de famille leur inculquerait plus de goût et de zèle pour la profession paternelle.

L'emploi d'un petit microscope, qui serait déjà d'une grande utilité personnelle pour les cultivateurs, devient indispensable pour le bureau de direction d'un Cercle agricole, quand il s'agit d'acheter pour ses membres les grains et graines de semence dont ils ont besoin. Dans ce cas de grande responsabilité, l'on ne pourrait s'entourer de trop de précautions et les lots de grains et graines ne doivent être acceptés qu'après un examen minutieux, fait à l'aide d'une loupe, de divers échantillons ou prises d'essais.

A ce sujet, M. J. C. Côté de la Branche des Semences, Département de l'Agriculture d'Ottawa, nous écrit ce qui suit :

" Je partage tout à fait votre opinion et crois que chaque cercle agricole devrait avoir un microscope pour examiner les grains et graines de semence. Celui que nous recommandons et dont nous nous servons est le " *Tripod dissecting Microscope.* " Q. R. (Loupe de dissection à trois pieds) de la page 64 du catalogue de Baush & Lomb Optical Company. Rochester, N. Y. Messieurs Chandler, Ingram & Bell, coin de Yonge Street et Wilton avenue, à Toronto Ont., ont ces microscopes en stock et le prix en est de 35 cents à Toronto. En les faisant venir directement de Rochester, on pourrait peut-être les avoir à meilleur marché. On pourrait aussi s'arranger avec un fournisseur de la province d'Alberta qui pourrait les garder en stock pour les cercles agricoles à ce prix-là. Je crois que M. Dalaire en a donné une gravure dans son bulletin sur les mauvaises herbes. Ils se détaillent généralement à 75 cts ou $1.00.—J.C. Côté, Ottawa "

Crême de séparateur à main

Nous croyons bon de mettre sous les yeux du public intéressé, les instructions donnés aux cultivateurs pour les amener à livrer à la fabrique la crème en bonne condition. La "Saco Joaquin creamery" de Stockton, Californie, a offert des sommes respectables en argent, pour les trois meilleurs écrits sur cette question, et le suivant. dejà publié dans le "Cream Bulletin" pour le bénéfice de ses patrons, est reproduit dans le "New-York Produce Review and American Creamery," No du 5 juin, 1907, page 254. C'est celui qui mérita le premier prix, et qui peut faire comprendre les difficultés qu'ont à surmonter nos amis de l'Ouest avec le système de crème ramassée— (Traduction).

La propreté est le point essentiel pour faire de la bonne crème. Pour que la crème soit propre, les étables doivent être propres : qu'il n'y ait aucune mauvaise odeur ni dans les étables, les remises ou les endroits où se fait la traite. Si se n'était trop demander de l'ensemble des cultivateurs, je leur dirais "étrillez vos vaches," c'est un trouble payant. Immédiatement avant de traire une vache, le vacher devrait en humecter les flancs, le ventre et le pis, avec un linge humide. Ayez les mains propres, et ne mouillez jamais le trayon avec le lait. Ne fumez point pendant la traite. Toute odeur forte est absorbée par le lait surtout quand il est chaud.

Si les étables et les cours doivent être propres, il y a double raison pour que le séparateur et l'endroit qui le renferme, soient propres. Ne mettez jamais dans la chambre du séparateur quoi que ce soit de nature à donner une saveur désagréable au lait ou à la crème. Cette chambre doit être à l'épreuve de la vermine et bien aérée. Séparez la crème quand le lait a encore la chaleur de la traite, et gardez le chaud tant que le travail dure.

Ne gardez jamais le lait d'une traite pour l'ajouter à celui de l'autre traite, parce que vous auriez à le refroidir puis à le rechauffer avant de le séparer, et la qualité de la crème pourrait en souffrir. Ne mélangez jamais la crème chaude à la froide : attendez que la température des deux soit la même. Refroidissez la crème aussitôt la séparation terminée : dans les temps frais, c'est facile. Dans les temps de chaleur, mettez le réservoir à crème dans une cave en partie remplie d'eau froide, pendant la séparation. L'opération terminée, jetez des couvertures sur les canistres à crème, mouillez-les bien et exposez-la dans un courant d'air : répétez ce mouillage deux ou trois fois dans le cours de la journée.

Ne mettez jamais un couvercle hermétique sur la canistre à crème ; mettez un coton net et humide. Ne gardez point la crème trop longtemps ; quarante-huit heures est déjà long. Faites une crème riche, de 35 à 40 pour cent. La crème épaisse se garde mieux, donne de meilleur beurre et vous donne plus de lait écrémé pour usage domestique.

En résumé : soyez propres. Faites une crème consistante. Ne mêlez jamais la crème chaude à la froide. Gardez votre crème fraîche, bien aérée et vous serez béni du fabricant.—C. M. Cushing, Lathrop, Cal.

Pour terminer cet article, je vais faire quelques extraits du bulletin No 15, du Commissaire fédéral de laiterie M. J. A. Ruddick, sur la "crème ramassée" pour la fabrication du beurre.

Dans son introduction, M. Ruddick, reconnait que les beurres de *crème ramassée* sont de qualité inférieure aux autres, et déclare que ce n'est pas dû au système lui-même mais bien à des causes indirectes et qui peuvent disparaître. Il ajoute : "Malheusement, "ce système de *crème ramassée* a été "introduit sur de mauvaises bases, et "les agents vendeurs sont fortement "à blâmer. Le manufacturier de séparateurs réalise plus d'argent en vendant plusieurs petits séparateurs que "sur la vente d'un gros, et déploie "toute son énergie dans ce but. Des "agents habiles ont pris charge de "faire ces ventes et d'organiser des "fabriques : pour favoriser leurs affaires, ces agents ont répété qu'on pouvait livrer la crème aux fabriques, "une ou deux fois par semaine seulement, que c'était assez de laver le "séparateur une fois par jour etc. Je "le répète, ces hommes sont habiles, "c'est pourquoi on les a choisis pour "cette besogne ; ils se sont mis en "rapports intimes avec le producteur "de lait, et leur influence considérable s'est exercée au détriment de "l'industrie du beurre. Il en coûtera "du travail avant de la faire disparaître" .—(Traduit).

J. D. LECLAIR.

Médécine Vétérinaire

Consultations

Depuis l'automne dernier ma jument de six ans a mal à une patte de derrière ; c'est ce qn'on appelle un ringbone ; elle boite beaucoup ; j'ai essayé plusieurs remèdes, mais sans bons résultats. Veuillez m'indiquer le traitement à adopter.—O. M. Vonda.

Réponse—Après avoir enlevé les poils, appliquez le feu pénétrant en pointe suivi d'un vésicatoire composé de mercure, un dans huit de saindoux, et de cantharide, un dans quatre, et vous mélangez en parties égales. Le feu doit être appliqué par un homme de l'art.

J'ai une jeune jument qui a une enflure qui a commencé à la pointe du jarret de la patte gauche ; ensuite, il lui est poussé une bosse, en dehors, dans le creux de la jointure du jarret de la même patte. J'ai essayé en vain plusieurs remèdes ; les mouches de moutarde semblent avoir fait quelque bien ; elle ne boite pas et n'a pas l'air raide du tout. On me dit que cette enflure provient de sa gourme. Une saignée pourrait-elle faire disparaître cela entièrement ? Que faire ? — H. Rivière qui Barre.

Réponse. — Non, ne faites pas de saignée dans ce cas, mais servez-vous d'émollients, tels que cataplasmes et donnez-lui de l'exercice régulier, et donnez à l'intérieur trois dragmes de sel de nitre deux fois par jour pendant six jours.

Après avoir monté une côte au pas, mon cheval que je mis au trot commença à boiter d'une patte dedevant ; je me suis aperçu qu'il y avait gonflement entre le genou et le sabot ; en marchant on dirait qu'il fauche. D'après l'enflure j'ai conclu qu'il y avait engorgement des tendons. Je le lave à l'eau chaude et frictionne avec un liniment de térébenthine, ammoniaque et huile et bandage peu serré. Dites-moi si je puis faire mieux. Je laisse mon cheval au repos. L'enflure a une tendance à monter plus haut.— L., Duck Lake Sask.

Réponse. — Après vous être servi d'eau bien chaude, appliquez en friction le liniment suivant, puis recouvrez la partie malade de ouate ou de coton absorbant que vous retiendrez en place par un bandage : Alcool camphré 1 once, teinture d'opium 1 once, eau pour faire une chopine. Si l'engorgement ne disparaît pas dans deux semaines, il faudra alors appliquer un vésicatoire de cantharide en proportion de un dans quatre de saindoux.

Une pouliche de deux ans a un œil qui coule quand elle est en mouvement à l'état de repos son oeil coule rarement. Quand cela arrive, c'est comme de la suppuration. L'animal avait eu mal aux deux yeux dès les premiers jours ; à part cela il parait très bien, est bien gras et gai. Veuillez me dire ce qu'il faudrait faire.—C. B. S. S.

Réponse. — Lavez l'oeil avec de l'eau chaude et appliquez deux fois par jour la lotion suivante : Sulfate de zinc deux grains par once d'eau pour faire huit onces, et ajoutez 16 gouttes d'extrait de belladone.

Depuis le mois de février, ma pouliche de deux ans a commencé à enfler sur le dos puis s'est mise à boiter des pattes de devant ; après l'application de remède, l'enflure a cessé pour reprendre plus fort aux pattes de devant, à partir du poitrail en descendant jusqu'aux cornes ; après avoir mis un cautère avec du crin etc., l'enflure a cessé en avant pour reprendre sous le ventre et gagner les pattes de derrière ; ces enflures étaient sensibles au toucher. Aujourd'hui elles sont presque disparues. La pouliche n'a pas perdu l'appétit et n'a pas toussé mais il est sorti des narines un peu de morve blanche.—Quel traitement dois-je faire pour la guérir ? J. B. B.

Réponse. — Votre poulin souffre de la gourme ; dans sa condition actuelle il faudrait le tonifier et lui faire suivre le traitement suivant : exercice quotidien, pensement tous les jours, nourriture bien nutritive, bonne avoine, bon foin des "bouettes" au moins trois fois par semaine et vous ajoutez une poignée de sel. A l'intérieur, comme médicament donnez le sulfate de fer à la dose de deux dragmes par jour.

L'Est veut des Colons

Assez fréquemment, Ontario ou quelqu'autre province de l'Est se plaint plus ou moins officiellement, qu'une trop grande partie de l'immigration au Canada se dirige vers l'ouest au détriment des autres parties du pays. La dernière plainte de ce genre est celle formulée par l'Hon. Nelson Monteith, ministre de l'Agriculture pour Ontario qui dénonce fortement la politique d'immigration du gouvernement fédéral.

Mr Monteith dit qu'on donne trop d'importance à l'Ouest, ce qui a pour effet de laisser croire aux gens que l'Ouest est la seule partie du Canada où il serait avantageux pour eux de s'établir. Les efforts d'Ontario pour rectifier cette erreur ont peu de succès, et cela est dû à la campagne active faite en Europe en faveur de l'Ouest.

Il n'est pas étonnant qu'une telle attitude soit prise dans l'Est par ceux à qui il incombe de peupler leur propre province, et il est très vrai que d'après la campagne d'immigration faite en Europe, c'est l'Ouest plutôt que l'Est, qui reçoit le plus fort contingent de colons. Toutefois, il ne semble pas qu'on fasse plus de réclame pour l'Ouest en négligeant l'Est, cela est dû plutôt à la grande publicité que s'attire toujours un pays nouveau. L'Est est plus ancien et la même réclame pour les deux contrées aura toujours plus d'effet pour l'Ouest étant donné que le public s'intéresse toujours plus aux endroits nouveaux.

Ensuite, les chemins de fer jouent un grand rôle dans le peuplement de l'Ouest, car leur but est de rendre leurs lignes de l'Ouest payantes en y retenant les colons.

Si l'Est veut avoir sa large part d'immigration il faut qu'il entreprenne une campagne énergique, faisant valoir les avantages particuliers à chaque province. Il n'est que juste que les ressources et avantages industriels et autres du nouvel Ontario, du nord de Québec et de la Nouvelle-Ecosse soient proclamés tout autant que ceux de l'Ouest, car il y a des chances de succès dans toutes nos provinces. On peut être assuré que nous, gens de l'Ouest, ne sommes pas égoïstes et que nous n'avons nullement l'intention de monopoliser les bonnes choses qui arrivent au Canada. Mais il revient à l'Est de faire connaître tous les avantages qu'il possède.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressées :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 8 Aout 1907

AU POINT...

Depuis quelques semaines notre confrère le *Journal*, s'intéresse tout particulièrement au comté de St. Albert, aux Canadiens d'origine française, et au Courrier de l'Ouest. Nous soupçonnons le député de St. Albert,—M. McKenny parti pour un pélerinage en Irlande—d'avoir transmis ses fonctions à notre confrère le *Journal*.

Malheureusement, nous sommes forcés d'admettre que notre confrère du *Journal* ne connait pas aussi bien son terrain que l'astucieux député de St. Albert, ce qui lui fait commettre des injustices graves envers nos compatriotes.

Notre confrère publie que les Canadiens manqueraient plutôt une célébration de la St. Jean-Baptiste qu'une campagne électorale. Jusque là le *Journal* a raison, car les Canadiens-Français comprennent leurs devoirs de citoyens, ce sont des patriotes, ils sont Canadiens avant tout.

Mais là où notre confrère commet une injustice envers nos compatriotes, c'est quand il cherche à insinuer malicieusement que l'intérêt que les Canadiens-Français portent aux campagnes électorales n'est basé que sur des poignées de mains à donner ou sur le plaisir qu'ils éprouvent à se rencontrer dans les maisons d'écoles.

Au-dessus de ces devoirs d'amitié et de bonne camaraderie, nos compatriotes placent l'intérêt qu'ils apportent à se renseigner sur l'administration de la chose publique, et le grand désir qu'ils ont de contribuer au bon gouvernement de leur pays.

Notre confrère du *Journal* induit encore ses lecteurs en erreur quand il leur annonce que nous avons essayé de préjuger les catholiques romains de cette Province, en reproduisant dans nos colonnes les discours fanatiques et calomniateurs du Dr Sproule et de Sam Hughes.

C'était notre droit, c'était plus, c'était notre devoir de relever l'insulte gratuite lancée à la face de tous les catholiques romains du pays, dans la Chambre des Communes et ailleurs par le Colonel Sam Hughes. Il nous semble que c'est bien plutôt le brave Colonel qui tentait de préjuger ses coreligionnaires en disant que l'immigration des prêtres et des religieuses vers ce pays était une grande calamité pour le Canada.

Nous constations alors avec orgueil et satisfaction que l'insulteur était assis à gauche de l'orateur de la Chambre des Communes. C'était encore notre droit et notre devoir.

Nous n'avons jamais sommé, comme le dit notre confrère, M. Landry et M. Lambert, ex-M.L.A. pour St-Albert, de nier que le brave colonel Hughes est un des chefs reconnus et acceptés du parti conservateur. C'est admis. Mais nous étions curieux de savoir si ces messieurs ne ressentaient pas l'insulte faite à leurs coréligionnaires par l'un des principaux chefs de leur parti.

Le *Journal* a raison quand il dit qu'on ne doit pas juger un grand parti politique par les insultes que peuvent prononcer deux de ses chefs à l'occasion de la célébration d'un événement historique.

Nous sommes avec vous, mon cher confrère, ces insulteurs publics sont heureusement rares, mais ils existent, et c'est encore notre droit et notre devoir de rappeler au public qu'ils n'existent pas dans le grand parti libéral.

Dans le parti libéral, dites-vous, vous avez aussi vos extrémistes et vous nommez Messieurs Bourassa et Lavergne—comparaison malheureuse.

Messieurs Bourassa et Lavergne n'appartiennent plus à la grande famille libérale, le chef du parti, Sir Wilfrid Laurier, ne les reconnait plus comme des nôtres.

Ensuite, mon cher confrère, sachez que Messieurs Bourassa et Lavergne sont des extrémistes, suivant nous, des hommes dangereux au point de vue national, mais ce ne sont pas des insulteurs.

C'était encore le droit et le devoir d'un journal français, le seul dans la province de relever l'insuite gratuite faite à la députation canadienne-française de Québec par le Dr Sproule à Calgary.

Ce brave Docteur à deux mille milles de Québec, dans une ville essentiellement anglaise, n'a rien trouvé de mieux à dire que la députation canadienne-française était sur le marché au plus offrant. Calomnie infâme.

Est-ce LE COURRIER DE L'OUEST ou le Docteur Sproule qui cherche à préjuger ses compatriotes, et à soulever les préjugés de race ?

Non, mon cher confrère, au COURRIER DE L'OUEST nous ne cherchons et nous ne chercherons jamais à préjuger nos compatriotes. Nous connaissons mieux que cela notre devoir, et nos inclinations ne nous portent pas à ce métier là.

Seulement chaque fois qu'un saltimbanque quelconque, d'où qu'il vienne, insultera nos croyances et nos sentiments nous protesterons au nom du droit commun.

A notre journal nos aspirations sont les mêmes qu'au vôtre. Nous demandons à nos lecteurs de s'unir et d'aider à l'édification d'une grande nation toute canadienne.

Au milieu de vous, Messieurs, nous ne réclamons qu'une chose : notre place, mais toute notre place.

L'Immigration Japonaise

Le désir qu'ont certains de nos concitoyens, de faire de la politique quand même, leur fait souvent commettre les plus grandes extravagances.

Il y a quelques jours 1500 Japonais sont débarqués à Vancouver. A lire les journaux de cette ville, on croirait qu'à un moment donné les citoyens de Vancouver ont cru à une déclaration de guerre de la part du Japon.

Nos amis de Vancouver ne se sont pas rappelés sans doute que de grandes compagnies de chemin de fer sont en ce moment à construire, à l'est des Montagnes Rocheuses, des voies de communications qui réuniront bientôt nos jeunes provinces à leurs superbes ports de mer, sur l'Océan Pacifique.

Ils ont sans doute oublié que le Grand Tronc Pacifique serait déjà à leur porte, si durant les deux dernières années cette compagnie avait pu trouver la main d'œuvre nécessaire, pour mettre leurs projets à exécution.

Dans le Canada tout entier, c'est devenu une inquiétude générale, de savoir où trouver quelqu'un pour aider au service dans nos maisons.

Alors pourquoi refuserions-nous aux Japonais, qui sont bien indiqués pour les travaux de ce genre, l'entrée au Canada ?

Le fameux argument de *White man's country*, qu'on exploite, me semble assez ridicule quand il est appliqué aux Japonais.

La nation Japonaise a assez prouvé, il me semble, son pouvoir de civilisation et d'assimilation, pour nous faire accepter sans scrupule cette petite nuance jaune caractéristique à sa race.

Non, nous admettons qu'il y a là un problème à étudier. Il y a sans doute des mesures prudentes à prendre en rapport avec l'immigration Asiatique, comme avec celle qui nous vient des autres pays. Mais nous, qui habitons un pays immense, où nous prévoyons un développement gigantesque, nous ne croyons pas qu'une politique d'immigration prohibitive du côté de l'Océan Pacifique, serait une sage politique.

A côté de cela il y a des raisons diplomatiques et commerciales qui doivent entrer en considération.

Nos amis les impérialistes ont là une belle chance de mettre sincèrement en pratique leur loyauté, qu'ils laissent trop souvent flirter à tort et à travers.

Il est inutile de le cacher plus longtemps, les deux nouvelles provinces de l'Ouest et la Colombie Anglaise ne seront vraiment prospères que le jour où nous aurons des marchés du côté de l'Océan Pacifique.

Déjà, bien qu'une infime partie de nos terres soient en culture, nous avons chaque année un excédent de produits que nos fermiers sont obligés de sacrifier, à cause des marchés éloignés et de l'insuffisance des moyens de transport.

Ce marché que nous convoitons existe, et déjà nous nous en sommes servi.

Grâce à une entente commerciale entre l'Angleterre et le Japon, et grâce aussi au grand mouvement de civilisation qui s'est produit dans le pays du Mikado, les relations commerciales entre le Canada et le Japon sont plus fréquentes et tendent à devenir permanentes.

Pourquoi détruirions-nous à la légère, par une politique prohibitive d'immigration contre le Japon les grands avantages commerciaux que nous sommes sur le point de trouver chez une nation vraiment intelligente, sobre et travailleuse.

Le Procureur General et les Trusts

Nous publions dans une autre colonne de notre journal une entrevue donnée par l'Hon. C. W. Cross, concernant la position qu'il a prise relativement au Trust des marchands de bois de l'Ouest.

Le Procureur-Général est décidé à employer tous les moyens que lui procurent les lois de la province pour faire cesser un abus, qui, s'il devait se continuer, serait des plus nuisibles aux colons en particulier, et au développement de la province en général.

Nous félicitons l'Hon. C. W. Cross pour la manière expéditive et énergique avec laquelle il a abordé cette question. C'est là une garantie rassurante que notre Procureur-Général n'entend pas laisser aux grandes compagnies, et à aucun Trust, le privilège de pressurer les habitants de cette province. Les colons, qui sont réellement la cause première du développement de cette province, ne devraient pas être paralysés dans leurs efforts au bénéfice de certains capitalistes, souvent trop peu scrupuleux. Ainsi, que ceux qui se proposent de contrôler à leur bénéfice l'exploitation de certains de nos produits du sol, qui sont de première utilité aux colons, se tiennent pour avertis. Notre Gouvernement Provincial ne tolérera pas, par exemple, que nos marchands de charbon forment un trust au détriment des consommateurs.

Dans presque toutes les villes de l'Ouest il existe en ce moment certains petits trusts qui ne sont pas encore venus à la connaissance du Procureur-Général, mais ils ne perdent rien pour attendre.

La Mauvaise Foi de " La Patrie"

La Patrie s'effraie du courant d'immigration, qui se dirige vers nos Provinces de l'Ouest. A titre de journal *indépendant*, elle en profite pour accuser malicieusement le Gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, d'injustice envers les vieilles provinces.

" Nous voudrions dit " La Patrie" que l'équilibre entre les diverses parties de la Confédération fût maintenu. Ne craint-on pas une catastrophe en donnant à certaines Provinces des proportions qui éclipsent celles des autres ? Un plateau de la balance s'élèvera, pendant que l'autre baissera !

Qu'en résultera-t-il ? "

Il en résultera le progrès et la prospérité du Canada !

On nous parle d'équilibre à maintenir entre les différentes parties de la Confédération. Où est-il cet équilibre qui ne peut exister que dans l'imagination des Messieurs de *La Patrie* ?

Sur une population de 6,000,000 au Canada est-ce qu'il n'y en a pas 5,000,000 à l'Ouest des grands lacs ?

Dans la représentation à la Chambre des Communes est-ce que vous n'avez pas cent quatre-vingt-neuf députés dans les vieilles provinces, contre vingt-deux dans les provinces de l'Ouest ? Nous n'avons au Sénat que quinze sénateurs contre soixante-douze représentants des vieilles provinces !

Nous comprenons qu'on veuille maintenir le *statu quo* à *La Patrie*, mais c'est vraiment du don quichottisme que de demander à nos concitoyens de l'Est de combattre ceux qui menacent de détruire l'équilibre qui existe entre les différentes parties de la Confédération.

" Ne craint-on pas une catastrophe, dit " La Patrie" en donnant à certaines provinces des proportions qui éclipsent celles des autres ? "

Nous êtes vraiment trop vaniteux, et par trop soupçonneux ! Cet argument sent bien le vieux toryisme.

Nous avons encore à la mémoire la terreur qui s'était emparée des conservateurs en 1896, quand le parti libéral arriva au pouvoir. Ces braves torys acceptaient leur défaite, mais saturés de loyauté, et remplis d'amour pour leur pays, ils criaient à une catastrophe future en voyant un gouvernement libéral à la direction des affaires ! ! A *La Patrie* on semble revenir aux anciennes amours !

Croyez-nous Messieurs de *La Patrie* il n'y aura pas plus de catastrophe qu'il y en a maintenant, quand la province de l'Alberta aura pris des proportions qui éclipseront celles de votre province.

Nous avons des gouvernements dans nos jeunes provinces, qui ont eu la sagesse de profiter de votre passé, et de vous emprunter uniquement vos méthodes les plus sages de légiférer. Si jamais vos cauchemars se réalisent, c'est-à-dire si la différence de population qui existe aujourd'hui entre les vieilles et les nouvelles provinces change de plateau dans la balance, eh bien, il arrivera comme vous le dites, qu'un plateau s'élèvera pendant que l'autre baissera, voilà tout.

Pour nous qui croyons qu'une nation doit avancer et non pas reculer, nous osons espérer que ce changement de bascule à la balance n'amènera pas la catastrophe prédite par vous, mais, qu'au contraire, il en résultera le progrès et la prospérité d'une grande nation.

Mr Tarte qui, il y a à peine quelques jours, a laissé une si pénible impression dans la population canadienne en saluant à sa manière notre très Honorable Premier Ministre à son retour de Londres, ne prêchait pas la même politique de 1896 à 1902 ! Il était au Conseil des Ministres pour appuyer la politique aggressive d'immigration de Mr Sifton ! C'est lui qui demandait au Parlement Canadien de voter des millions pour améliorer nos voies d'eau et nos chemins de fer pour transporter les grains de l'Ouest vers nos ports de mer !

Si vous ralentissez l'immigration vers l'Ouest, cette politique de progrès deviênt pour le moins extravagante.

Non, Messieurs, la grande immigration vers l'Ouest, le défrichement de nos prairies si longtemps restées incultes, voilà ce qui a produit la prospérité actuelle du Canada.

Ce fantôme que vous créez pour épouvanter les électeurs des vieilles provinces n'existe que dans votre imagination de politiciens désappointés, et prouve encore une fois de plus votre mauvaise foi.

Laurier

Le " Montreal Witness," un journal dont la franchise et la parfaite indépendance sont indiscutables, publiait l'autre jour un article remarquable dont nous donnons un extrait. Voici : " Laurier l'idole de la nation " est le titre approprié sous lequel " Le Canada " décrit les démonstrations de bienvenue que le Canada a faites à son premier ministre, nous avons failli dire à son roi sans couronne. La bienvenue souhaitée à Sir Wilfrid est unique dans l'histoire du Canada, sous le rapport de l'enthousiasme, de la foule et de la continuité des fêtes.

Un vent d'enthousiasme soufflait sur les foules depuis Québec, à Montréal, jusqu'à Ottawa ; on a élevé des arches de triomphe, on a déployé des drapeaux, un grand luxe de lumières ; des corps de musique et des foules immenses l'ont acclamé. Aucun homme dans ce pays n'a touché le cœur du peuple comme Sir Wilfrid l'a fait et il serait difficile de trouver ailleurs un tel exemple. Sir John Macdonald, notre plus grande figure dans le passé, a été l'idole d'un parti, plutôt que d'une nation. Gladstone était bien aimé mais il était aussi profondément haï ; après le congrès de Berlin, Lord Beaconsfield est retourné dans sa patrie couvert d'honneurs, la moitié du peuple délirait de joie et l'autre moitié trépignait de rage et de mépris ; mais personne ne déteste Sir Wilfrid, personne ne lui envie son triomphe en Europe. Même ceux qui n'aiment ni n'approuvent sa politique, ni quelques uns de ses collègues, nous assurent qu'ils ont la plus profonde admiration pour Sir Wilfrid personnellement.

Cela est naturellement dû à sa courtoisie innée, à l'esprit de conciliation qui a toujours prévalu dans ses actes lorsqu'il s'agit des deux races. On n'est pas surpris de sa grande popularité lorsqu'on songe qu'il est la plus grande figure chevaleresque de notre époque.

Ainsi que le dit " La Presse " c'est un pays et non un parti, qui souhaite au chef de l'Etat, la plus sincère, la plus cordiale comme la plus enthousiaste des bienvenues."

Aux Batisses d'Immigration

Le rapport officiel pour le mois de juin indique que 563 personnes ont été reçues aux deux salles d'immigration de la ville. On n'a pas encore fait le rapport du mois de juillet, mais le surintendant Brunelle dit que le nombre de gens logés pendant ce mois, sera le plus considérable de l'année. On croyait n'avoir plus besoin de l'ancienne bâtisse d'immigration sur la rue Grierson, après le premier août, mais les autorités l'ont louée de nouveau pour un autre mois.

M. Brunelle, le surintendant, reçoit un grand nombre de lettres, tant de Français que d'Anglais, d'Allemands et d'Américains, le remerciant de sa courtoisie et des bons traitements reçus lors de leur séjour ici.

Nouvelles de partout

STETTLER

Un Centre Francais

Une colonie française est en formation depuis deux ans à 10 milles au sud de Stettler, et se renforce tous les jours.

Plus de trente Français, appartenant tous aux meilleures familles de France, ont pris leur homestead et vivent avec une-union qui fait de cette jeune colonie une vraie société française, catholique et distinguée, ayant à cœur de conserver parmi eux et parmi leurs enfants les mœurs et les habitudes de la bonne société française.

A signaler au hasard, Mr de Bouville, les deux frères De Bagas, Mr de Tréniolle, MM. Gendre et Prant, de la Bretagne, MM. Lourdel, Noullet, Durieux, du Nord, Randon, de l'Est, le Dr Authenai, Brancher et Michaud, de la Charente, Maille, de Reims, Jobat, de Nancy, Pivest, de Paris. Tous ces messieurs ont fait de leur colonie un vrai centre français distingué.

Mr le docteur Authenai, ancien docteur de la marine, puis de la ville d'Angoulème est devenu la providence des environs, même des familles anglaises dont il a arraché plusieurs membres à une mort certaine, imminente. Aussi, est-il en vénération dans la région.

Nous croyons qu'il est suffisant d'attirer l'attention des Français nouveaux venus, sur cette colonie, pour leur faire comprendre les avantages qu'ils auraient à venir s'établir dans cette région où les terres sont bonnes et où il y a encore des homesteads situés à 10 ou 12 milles de la gare plutôt qu'à s'enfoncer à des centaines de milles au nord.

BEAUMONT

Mr Adélard Major de la P. Q. vient d'établir une forge au milieu du village. Les habitants sont enchantés de cet établissement, et chacun comprend qu'il est de son devoir de le favoriser.

Mr Fortin, fils du juge Fortin de Montréal est venu rejoindre son frère à Beaumont, où ils vont s'établir ensemble. Bienvenue à ces dignes jeunes gens.

Melle Durocher est venue rejoindre ses grands parents Mr et Mde Durocher et fêter avec eux le cinquantième anniversaire de leur mariage. Mr et Mde Durocher sont d'anciens voisins et amis d'enfance de l'Hon. Sir Wilfrid Laurier.

Un superbe pique-nique, organisé par Mr Pierre Bérubé, de Strathcona, est venu surprendre Mr Charest samedi soir. De nombreux amis venus des Etats, s'étaient joints aux amis de Strathcona. La fête s'est terminée chez Mr Ouimette.

Mde Montambeault qui faisait partie du pique nique est restée huit jours chez Mr Royer.

Mr Philémon Roberge, avec sa nombreuse famille est arrivé du Wisconsin à Beaumont, il est descendu chez son frère et pense s'établir dans le pays. A signaler également le passage de Mr Ethier de Morinville, neveu de Mr le Curé.

Visiteurs et habitants, tous s'accordent à reconnaître qu'à Beaumont les récoltes sont superbes, et que la prospérité de la ville favorise le marché.

Brosseau

Le village de Brosseau traverse une période de progrès extraordinaires.

M. St. Hilaire, le populaire hôtelier est à faire construire un hôtel spacieux qui coûtera plusieurs milliers de piastres. M. St-Hilaire est un homme de beaucoup d'initiative et d'énergie qui sait conduire sa maison de façon à satisfaire tout le monde.

M. Ed. Brosseau fait transporter son magasin à la traverse. Une fois installé à cet endroit, le magasin sera beaucoup plus à la main, M. Brosseau fait aussi construire une résidence pour son fils Edmond, à côté du magasin.

M. Gadbois, qui depuis une couple d'année était installé à Végreville, est à faire construire une boutique ici. M. Gadbois est un jeune homme qui a beaucoup d'expérience dans son métier. C'est un garçon travailleur et courageux qui, nous l'espérons, aura tout l'encouragement mérité.

M. Duquette qui tient une écurie de l'autre côté de la rivière, a décidé de venir s'installer au nouveau village.

M. Venne, qui s'occupe du bateau traversier, a l'intention de se construire une résidence privée au nouveau village.

Plusieurs ont déjà des lots et ont l'intention de construire cet été. Disons en passant que M. Ed. Brosseau a la générosité de donner ses lots en purs dons à quiconque promet de construire.

Sous le rapport de l'agriculture, il serait trop long de vous dire tout le progrès qui se fait. Un grand nombre de nouveaux colons sont arrivés cette semaine et sont installés sur leurs homesteads. Enfin, notre colonie, qui n'a encore que trois ans d'existence, progresse d'une manière étonnante et il n'y a plus de doute que Brosseau sera un centre assez important avant longtemps.

Depuis que les chaleurs sont commencées, il vient beaucoup de sports de Vermillion et Végreville qui viennent faire la pêche à notre beau et grand Lac, (Big Fish Lake) et jouir de quelques jours de repos dans un endroit si enchanteur.

Ce lac est certainement destiné à devenir un endroit de villégiature très populaire si l'on en juge par le grand nombre de visiteurs qui sont venus, et continuent de venir, cet été.

Le lac est très poissonneux, et très beau pour le canotage et le bain et les rives sont superbes de verts feuillages.

Sa Grandeur Mgr Légal est venu à St-Paul de Métis, dimanche dernier en tournée épiscopale. Malgré la température inclémente et le mauvais état des chemins, l'assistance à l'église était nombreuse et les cérémonies furent très solennelles. Sa Grandeur visitera toutes les missions environnantes et passera probablement quelques heures ici lors de son retour. Il doit s'occuper de la formation de la nouvelle paroisse.

On a pratiquement décidé que la nouvelle église sera construite à Brosseau Crossing.

Monsieur Brosseau a donné la jolie somme de $500 pour aider à la construction de cette église.

L'Hon. M. Cushing qui était en route pour Brosseau, en compagnie de M. Walker, a dû rebrousser chemin à cause d'indisposition. Nous espérons que ces messieurs pourront bientôt faire le voyage abandonné.

Melle Blanche Lafond a commencé à faire la classe dans l'arrondissement de Big Fish Lake.

Melle H. Fortin, de Végreville, est en promenade chez Mr N. Robinson et Melle Côté chez Mr Bilodeau.

Mr Roy, charpentier-entrepreneur d'Edmonton, travaille à Brosseau.

MM. Jack Greene et P. Fouquette qui étaient partis en voyage depuis plusieurs mois, sont de retour au village.

Basile Héroux se fait construire un joli cottage à Végreville.

Les abonnés du COURRIER ont été très heureux de recevoir le numéro spécial d'immigration et offrent leurs félicitations tant aux propriétaires qu'aux administrateurs.

La récolte a très bonne apparence et nos cultivateurs sont très optimistes. Plusieurs ont commencé les foins.

Il arrive beaucoup de Canadiens-Français et de Français qui se placent aux environs de St-Paul, Croupe aux Chiens, Lac Long et Moose Lake. J'ai visité tous ces endroits récemment ouverts à la colonisation, et je vous en parlerai dans ma prochaine correspondance. Qu'il me suffise de dire pour le moment qu'il y a là des terres magnifiques et qu'il y en a pour tous.

NÉCROLOGIE— Un de nos bons concitoyens, M. Venne, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de l'aînée de ses enfants, une jeune fille de 15 ans. Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Atabasca Landing.

Le capitaine Barber, pilote du " Midnight Sun " a donné mardi dernier une excursion au clair de la lune. Environ trois cents personnes y prirent part.

Ce fut une jolie soirée, lors du retour surtout de nombreuses aurores boréales se jouant devant l'astre de la nuit fournirent un spectacle tout à fait intéressant.

Nous apprenons avec plaisir que deux anciens résidents du Landing. M. M. A. Loiseau et R. Farrell, ont conçu le projet de venir voir leurs amis d'ici.

Les gens du nord attendent anxieusement l'arrivée de ces deux visiteurs à qui ils se proposent de faire une réception " à la mode du nord. "

Mr W. F. Bredin député de l'Athabasca était ici l'autre jour revenant d'une tournée dans son comté. Parti du Lac des Esclaves il est descendu par la rivière à la Paix jusqu'au lac Athabasca et est revenu par la rivière Athabasca, un parcours de 1500 milles.

Un explorateur du nom de J. S. Finn est revenu il y a quelques jours de Fort McKay. Mr Finn déclare qu'il y a dans cette région, tant d'asphalte qu'un chemin de fer ne pourrait tout le transporter en mille ans.

Mr Collin Fraser est revenu de Chipewagan sur une barque chargée de fourrures qu'il est allé vendre à Edmonton.

Le Rév. Père Husson, O. M. I. est passé au Landing il y a quelques jours en route pour les missions du nord où il allait reconduire six religieuses.

Mr McDermid, inspecteur des homesteads est ici en visite d'inspection.

Mr Jos. Langlois vient de mettre sur le marché les premières portes et châssis manufacturés dans sa boutique du Landing. Les commandes viennent en masse du Lac des Esclaves, du Lac Labiche et tous les alentours.

Jos. Cousineau fait construire, sur l'emplacement voisin de l'hôtel Kirk, une boucherie qui sera complétée vers le 1er septembre.

M. M. Godin et LeBouthillier sont de passage chez M. Daignault.

M. I. Gagnon, propriétaire de l'Hôtel Grand Union, est allé à Edmonton pour voir à ses affaires.

M. Jean Benoit est de retour d'un congé de quelques jours passé à Major.

Le constable Courtney, de la police montée, s'est blessé au pied d'un coup de hache, il y a à peu près un mois, la gangrène envahissait le pied blessé et l'on craignait que l'amputation devienne nécessaire. Cependant, une opération pratiquée par le docteur Boulanger a pleinement réussi et le malade sera assez bien pour pouvoir partir dans quelques jours pour le Fort Saskatchewan.

Il y a des gens qui sont comme le papier buvard : ils prennent l'empreinte de cent excellentes conversaversations ; mais ils les répètent toutes à l'envers.



Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans à un taux annuel de $1 de l'âcre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains.

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non arpentés, le filon pour lequel on fait application, sera piquetté.

Chaque application doit être accompagnée de $5 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus

Une Royauté de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de license pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du département des terres une déclaration assermentée, établissant cet état de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits de surface, jugés nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit être faite au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Département des terres.

W. W. CORY,
Deputé-Ministre de l'Int.

N.B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

FILS DE VEUVE

PENDANT de longues années René de Mazargues, le comte de Mazargues, représentant d'une longue lignée d'ancêtres, avait été un des hommes les plus heureux du monde. Simple d'esprit, robuste de santé, pourvu d'une aisance qui suffisait très amplement à ses désirs et à ses ambitions, il vivotait aussi doucement qu'être au monde, préoccupé de peu de choses, prenant le temps comme il vient et usant largement d'un fonds naturel de bonne humeur et de contentement qui paraissait devoir durer toute sa vie.

Sa félicité n'avait jamais eu besoin d'éléments très extraordinaires. D'abord il était extrêmement satisfait d'être au monde, de regarder le ciel et la terre, les hommes et les choses, d'entendre le son de sa voix et de sentir battre pleinement la vie en lui-même. Les circonstances extérieures de son enfance avaient été plutôt tristes sans l'impressionner.

Resté orphelin, et orphelin avec un très petit pécule en dehors de son nom de Mazargues, il avait grandi dans la ville du Midi où il était né, sous la tutelle d'un vieil abbé, parent éloigné, sec et dur.

L'abbé Gubis appartenait à une génération passée : c'était un caractère tout d'une pièce, plein de probité, de foi et d'honneur ; il ne connaissait qu'un remède aux maux contemporains : le fer et le feu. Sans réelle méchanceté ni arrière pensée, il promenait dans le monde moderne une âme d'inquisiteur. L'horreur que lui inspirait le mal le portait à vouloir l'extirper à tout prix ; tout ce qui n'était pas catholique et royaliste était à ses yeux bon à disparaître, et il regrettait amèrement de n'avoir pas le pouvoir de balayer de la terre les mécréants et les libres penseurs. En dehors de cela, il était excellent homme, charitable, sûr, gai à l'occasion. Comme tuteur, il était plutôt terrible, du moins il l'aurait été pour d'autres que Réné de Mazargues, à qui obéir et penser en tout comme l'abbé Gubis n'exigeait pas le moindre effort. A cette rude école, il avait acquis une rigidité extrême dans la probité, des habitudes de sobriété, et une facilité heureuse à être toujours content.

Comme l'abbé était féroce sur le chapitre des mœurs, ayant lui-même connu les tentations de Saint-Paul et le souffle de l'esprit malin, il s'occupa de marier son jeune pupille, et Réné de Mazargues, l'année de son volontariat terminée, n'ayant pas encore vingt et un ans, épousait de très bonne volonte une jeune fille fraiche, bien dotée, mais d'origine assez basse. Les Casabet avaient été marchands d'huile, et feu le père Casabet manquait totalement de gentilhommerie, mais Mlle Emilie avait été élevée chez les Ursulines, l'origine de l'argent était irréprochable, Casabet avait été un compère de l'abbé Gubis qui ne frayait qu'avec les gens qui pensaient comme lui ou à peu près, et Mme Casabet, personne très effacée, dont l'existence s'était écoulée à servir son mari, passait pour une excellente créature. Les Casabet possédaient une belle maison rue du Mail, une campagne sur la colline de Loderi, enfin une situation sinon brillante du moins solide. L'abbé jugea que son pupille ne pouvait mieux faire et qu'il se trouverait établi à l'abri de toutes les tentations, n'ayant à s'occuper que de procréer beaucoup de petits Mazargues.

Le ménage vécut heureux : le plaisir de s'appeler Mme de Mazargues était quasi platonique pour la jeune femme qui sortait peu, et gardait le logis comme Mme Casabet en avait eu l'habitude ; les deux femmes, car on vivait ensemble, s'occupaient avec la servante des soins du ménage. Réné tenait les livres de compte, et les tenait fort bien. Il demeurait des heures dans un petit réduit — qu'il appelait son cabinet de travail — à les compulser, et à les comparer à ceux de ses parents. A une heure l'on dînait, très bien, très plantureusement et à très bon compte, grâce à la vigilance de maman Casabet qui ne dédaignait pas d'aller au marché. Le dîner et le souper étaient de grands événements ; ils réunissaient une famille très satisfaite de son sort ; l'abbé apparaissait assez souvent et jouissait de son œuvre.

Les enfants se firent un peu attendre ; puis survinrent deux filles, elles furent accueillies sans grand enthousiasme, on voulait un garçon. Mme Casabet qui n'avait pas fait une connaissance nouvelle en dehors de ses anciennes commères, était néanmoins aussi glorieuse et entichée du nom de son genre que l'abbé Gubis lui même... Un des vifs plaisirs de l'abbé était de revoir l'arbre généalogique, il s'en faisait une gloire : il était très fier de remonter à l'ancêtre commun, un certain Thomas qui avait guerroyé aux Croisades et massacré bon nombre d'infidèles. Pourfendre les infidèles et les hérétiques semblait à l'abbé l'idéal de l'oeuvre pie. Mme Casabet écoutait et approuvait, après quoi on jouait aux dominos.

Cette existence n'avait jamais paru vide à René de Mazargues ; il s'y était enlisé avec plaisir. Les nouvelles de la ville, les soins de sa campagne, les petites réparations à surveiller et les soucis du propriétaire, suffisaient pour lui donner l'idée d'être un homme très occupé. Il avait toujours dans sa poche un énorme portefeuille bourré de papiers, il discutait avec sa belle-mère les fluctuations des valeurs, vendait et achetait avec prudence. L'abbé admirait son elève, d'autant que maigres et jeûnes étaient observés avec ponctualité.

Cette soumission aux lois de l'Eglise n'empêchait pas Mazargues d'aller au cercle, d'aimer la gaudriole, et de mener de temps en temps en catimini une petite vie de fêtard, mais ces fugues ne duraient pas, et personne n'en savait rien. Les petites filles, mises d'abord en nourrice, étaient rentrées à la maison : on les aimait bien, mais on attendait toujours le garçon. Mme Emilie, ainsi que l'abbé appelait la femme de son pupille, se fanait rapidement ; elle geignait beaucoup sans que la gaité de son mari en fut altérée en rien.

Enfin leur ardent désir fut réalisé et dix ans après la naissance de Geneviève, la fille aînée, un Hector de Mazargues entra dans le monde. Dès lors, il fut le seul maître du logis, la mère et la grand'mère s'en montrèrent folles : on installa une nourrice sur lieu, chose qui ne s'était jamais vue chez les Mazargues.

Dans un vieux livres de dépenses de sa mère, René de Mazargues avait trouvé inscrit à la daté d'un 1er janvier : "A " la nourrice de René un mouchoir de " coton 3 francs. " La nourrice d'Hector ne parut pas disposée à se contenter de pareilles étrennes, et quand René évoqua ce précédent héréditaire, Mme Casabet se contenta de hausser les épaules.

Le tyran grandit et en grandissant se révéla insupportable. Toutes les hérédités confondues semblaient lui avoir donné le pire qu'elles avaient à offrir. Le jeune Hector se montra, de bonne heure, orgueilleux et lâche, et les flatteries de sa mère et de sa grand-mère développèrent en lui un égoïsme féroce. Son père le voyait gros et joufflu, et le trouvait superbe ; et comme il n'essayait jamais d'intervenir, et qu'en outre il rapportait souvent des bonbons dans sa poche, son fils daignait le traiter avec faveur.

Geneviève et Marthe les deux filles, étant à leur tour aux Ursulines, la maison appartenait au seul Hector, qui s'empressait de battre ses sœurs quand elles y paraissaient. Si elles se plaignaient, Mme Casabet ajoutait un soufflet pour apprendre aux enfants la patience indispensable et le respect dû au mâle de la famille. Dans sa mollesse, le père affectait de ne rien voir. Cependant, lorsqu'il découvrait que les bichonnes avaient les yeux rouges, il ne leur faisait pas de questions, mais il leur rapportait en cachette du chocolat, car instinctivement il se rendait compte que toute dépense qui ne regardait pas Hector était envisagée sous l'aspect d'un détournement coupable.

Une fois au lycée, les instincts batailleurs de l'ancêtre croisé éclatèrent manifestement chez Hector. Il passait son temps à rosser ses camarades, tout en se dérobant à leurs coups ; les notes étaient détestables, mais la mère et la grand'mère les cachaient. L'abbé Gubis était allé dans un autre monde, s'assurer de la réalité de l'enfer, qui avait été sa préoccupation constante pendant 70 ans de sa vie ; toute surveillance efficace et perspicace avait disparu avec lui, Mazargues souhaitait de n'être jamais ennuyé, et se contentait de croire ce qu'on lui disait, et du reste, il était par instinct et par suggestion, entièrement fier de son fils ; l'enfant paraissait devoir être beaucoup plus grand que lui, ce qui seul avait l'aspect d'une supériorité ; même la façon dont son héritier lui tenait tête à l'occasion éblouissait le père ; jamais à dix ans il n'eut osé en faire autant. Il riait en parlant des verges de feu l'abbé. Hector riait encore plus fort, en défiant bien son père de les lui donner, et les yeux de Mme Casabet flambaient, rien qu'à la pensée qu'on pût associer la possibilité d'un pareil châtiment à la personne sacrée de son petit-fils. Avec sa fille, elles étaient d'accord que celui-là serait un beau comte de Mazargues.

On ne le marierait qu'à une demoiselle noble ; lui, saurait tenir son rang. René y avait toujours été si indifférent ! Pourvu qu'il eut un bon lit, une bonne table, des cigares, et ses aises, il se tenait pour satisfait ; il causait d'aussi bon cœur avec un de ses mitoyens qu'avec un monsieur de la ville haute ; Mme Casabet ajoutait avec mépris qu'il ressemblait à un métayer, et en effet, à quarante ans, le comte de Mazargues était un gros papa sans aucune distinction extérieure.

Les incartades de son fils n'altérèrent pas sa bonne humeur : il apprit à les envisager sous l'aspect de plaisanteries plutôt spirituelles. Les dettes que le mauvais garnement contracta dès l'âge de seize ans lui furent soigneusement dissimulées : Mme Casabet économisa et rogna sur tout pour y faire face. Geneviève, la sœur ainée, avait heureusement pris le voile aux Ursulines ; Marthe était à la maison, languissant du désir de se marier, mais la dot qu'on voulait lui donner n'amenait pas les prétendants. Comme on ne parlait que d'Hector en famille, la sœur était mécaniquement arrivée à le considérer comme un être à part ; elle essayait, pour plaire à sa mère, de lui servir de répétiteur, car il fallait ou passer des examens difficiles afin d'éviter le service militaire, ou s'y soumettre trois ans. Cette pensée effrayante hypnotisait les deux mères, et était le sujet continuel de leurs entretiens. Hector manifestait la plus vive repugnance à l'idée des dures servitudes du régiment, lui qui l'hiver couchait sur un lit de plumes avec une boule aux pieds !

Il fut enjoint à Mazargues d'avoir à se mettre bien avec l'autorité militaire ; il obéit, et devint très bon camarade du colonel du régiment d'infanterie en garnison. Celui-ci le félicitait d'avoir un fils à envoyer sous les drapeaux, Mazargues ne se vantait pas de ce propos à la maison, mais seulement de la gentillesse et de l'amitié du colonel Bedé. Il était garcon, et Mazargues l'amena rue du Mail ; on l'y reçut à merveille, Mme de Mazargues, qui ne s'habillait plus, fit toilette en son honneur, et maman Casabet lui fit servir les plats les plus succulents et les vins les plus vieux. Hector fut poli, et Marthe rêva de la possibilité d'épouser le colonel ; cet espoir lui donna de l'esprit, et le colonel déclara la famille charmante, et promit sans peine, le moment venu, de s'entremettre pour le jeune homme.

Il fallut arriver à comprendre que jamais Hector ne passerait d'examens; et même renoncer à l'espoir de lui découvrir une infirmité, car il avait développé une tournure d'athlète, quoique sa bonne maman Casabet jurât qu'il avait la poitrine délicate et qu'on ne l'avait élevé qu'à force de soins. Hector était partagé entre le désir tous les jours plus vif de s'émanciper en s'engageant, et la terreur du service. Le colonel, qu'on recevait tous les jeudis à dîner, exhortait chaudement Mme de Mazargues à faire accomplir au plus tôt son temps de service à son fils, et elle crut comprendre, d'après les offres d'aide et de protection, qu'il ne serait pas difficile de le faire exempter des corvées ennuyeuses ; aussi, après un tragique conciliabule, Hector prit le parti de s'engager et de rompre ainsi avec la nécessité du travail.

La séparation prit les proportions d'un drame effroyable, et la paisible existence de René de Mazargues se trouva pour la première fois radicalement bouleversée. L'humeur inégale de Mme de Mazargues devint acariâtre, maman Casabet pleurait à tous les repas ; on se disputait sans trève, l'une reprochant sans cesse quelque chose à l'autre... enfin l'on espérait dans le cher colonel ! Mme de Mazargues l'avait presque à genoux imploré de bien recommander son Hector, et Marthe, dans un accès de délire fraternel lui avait baisé la main. Aussi la lettre qui devait servir d'égide au jeune conscrit et le recommander à la bienveillance de son colonel fut-elle particulièrement soignée et cordiale ; Hector y était représenté comme un sujet hors ligne. A table, on supputait les conséquences de cette protection, Mme Casabet se demandait à qui on pourrait bien envoyer des conserves et Marthe tricotait en soie des bretelles destinées à un protecteur encore inconnu d'Hector !

Mais le réveil fut atroce, les lettres se succédaient remplies de fautes d'ortographe et de plaintes ; les punitions pleuvaient sur le conscrit récalcitrant, et un jour même le colonel Bedé vint avertir amicalement la famille qu'Hector eût à faire sérieusement attention, les conséquences de son insubordination pouvant devenir extrêmement graves.

A Suivre.

La valeur de l'immigration.

Un économiste américain, M. James Creelman, qui étudie dans un récent article du *Pearson Magazine* la perte subie l'année dernière par les Etats-Unis, et le gain fait par le Canada, par suite de l'immigration des Etats-Unis au Nord-Ouest, affirme que la valeur moyenne en argent et en mobilier, bétail, outillage de ferme, etc., que chaque émigré a emportée avec lui en 1906 a été de $809.00.

Pour les 61.281 émigrants venus des Etats-Unis au Canada, en 1906, cela représente, par conséquent, une valeur de $49,586,138.

Ce chiffre a été relevé par M. Creelman, des rapports de la douane américaine, le long de la frontière et est basé sur les propres déclarations des émigrants aux officiers de la douane.

D'un autre côté, les immigrants qui nous arrivent d'Europe apportent tous aussi quelque argent et quelques effets mobiliers. On ne les laisserait pas débarquer, d'après la nouvelle loi, s'ils n'avaient en leur possession au moins $25 chacun.

Les 100,000 immigrants européens arrivés, l'année dernière, représentent donc, au moins, un accroissement de la richesse du pays d'une dizaine de millions.

Mettons, pour qu'on ne nous taxe pas d'exagération, que les immigrants de toute origine aient apporté avec eux, l'année dernière, au pays, une somme de $50,000,000, et nous resterons certainement au-dessous de la réalité.

Cet accroissement, qui ne figure dans aucune statistique officielle, fausse tout raisonnement que l'on voudrait baser sur la balance du commerce établie par la différence entre les importations et les exportations, car il n'a pour contrepartie aucun paiement à l'étranger, c'est une " annexion " sans compensation de retour.

Ainsi, pour donner un exemple frappant de la justesse de ce raisonnement, mentionnons le fait d'un colon arrivant de pays étranger et qui apporte une somme de $1,000 qui lui servent à défrayer les premiers frais de son établissement en notre pays.

Cette somme devrait figurer au compte des exportations, puisque la totalité de cette somme qui vient de l'étranger sert à l'achat de marchandises, animaux, etc., produits dans le pays.

Ce simple exposé suffit pour réduire à néant les prédictions pessimistes faites par le parti conservateur qui voit un péril imminent dans le fait que les importations dépassent les exportations et donner le mérite au parti libéral qui, par sa politique de colonisation, réussit à attirer au Canada des capitaux considérables, qui servent à mettre en valeur des richesses qui jusqu'ici étaient restées ignorées.

Rapport du Procureur-General

Sur l'Alberta Lumber Dealers' Association

L'Hon. C. W. Cross, Procureur-Général vient de faire le rapport suivant au sujet de la décision du gouvernement Rutherford de poursuivre l'Alberta Lumber Dealers' Association :

" Le gouvernement provincial s'est tenu au courant de l'enquête faite à Ottawa, en mars dernier, sur les prix du bois dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan et dès que les nombreux témoignages furent entendus et imprimés mon département en a reçu une copie, ainsi qu'une copie du plan de rapport du sous-comité, lequel a été définitivement adopté par le comité chargé par le gouvernement de faire l'enquête sur cette question. Les témoignages rendus à l'enquête couvrent 777 pages d'imprimé qui sont nécessairement remplies de détails, tels que listes des prix, correspondance, prix du fret et une foule d'autres choses qui demandent à être examinées avec soin pour bien se mettre au courant des faits.

" Depuis qu'il a reçu la copie des témoignagés, le député procureur-général a été constamment engagé à en faire l'examen, à l'analyser afin d'être en état de conseiller le gouvernement sur les mesures qu'il aura à prendre. D'après cet examen, le gouvernement est arrivé à la conclusion que les faits énoncés demandent une enquête judiciaire. Je ne saurais dire dès maintenant quel sera le résultat de cette enquête. Ce sera à la cour ou au jury de décider. Mais il n'y a aucun doute que la question de savoir si, oui ou non, il y a une entente illégale entre les commerçants de bois, demande à être résolue par une enquête judiciaire et pour ce faire, il faut la déposition d'un plainte de contravention au code, relativement à une combinaison qui serait de nature à nuire aux intérêts du public.

" Malheureusement il est pratiquement impossible au gouvernement de cette province d'agir seul pour poursuivre l'Alberta Retail Lumber Dealers' Association, pour conspiration avec la Mountain Lumber Manufacturers' Association, de la Colombie Anglaise, parce que cette dernière n'est pas sous notre juridiction et il appartient au gouvernement de la Colombie de poursuivre, s'il considère que tel est son devoir.

" Je dis " malheureusement " parce que la décision d'une cour, à savoir si l'entente entre ces deux associations est illégale et en contravention au code criminel, devrait être donnée seulement après une enquête complète, faite à fond. Cette question sera toutefois décidée dans le cours de la poursuite que le gouvernement va intenter aux officiers de l'Alberta Lumber Dealers' Association.

" La liste des membres de l'association n'ayant pas été imprimée dans le rapport de l'enquête, le gouvernemont ne se trouve pas en mesure de dire maintenant quelles compagnies font partie de l'association.

" Ainsi que nous venons de le dire le but de la poursuite du gouvernement est d'amener devant la cour la question de savoir si cette entente des deux associations est légale ou non et s'il y a lieu d'intenter des poursuites aux membres exécutifs de l'association.

" La plainte va être déposée incessamment. "

Trochu Valley

Trochu Valley, qui débuta il y a deux ans comme simple ranch, le St. Ann Ranch, est aujourd'hui en pleine prospérité. Sa Grandeur Mgr Légal a daigné venir bénir les efforts de cette poignée de Français, pour la plupart anciens officiers, et consacrer l'élégante petite église érigée au centre de la ville naissante. Le Révd Père Voisin, d'Innisfail, chapelain de la colonie française de Trochu Valley, est parti à cheval le dimanche soir pour présider aux préparatifs de la cérémonie. Une voiture attelée de six chevaux gris " à la Daumont " attendait Sa Grandeur à six milles de la ville, de nombreux cavaliers et cavalières l'entouraient, parmi lesquels M. Trochu, fondateur de la colonie, Xavier de Beaudrap, L. C. Eckenfelder, docteur Leulier, H. de Reinach-Wœrth, T. Théodoli, M. de Cathelineau, Bernard, Papillard, de Torquas, Mesdemoiselles de Cathelineau, etc., etc.

Trois voitures escortaient Mgr Légal depuis Innifail, distant de Trochu Valley de 42 milles, Monsieur, Madame et Melle G. Humbert, d'Innisfail, Mr René Lemarchand, d'Edmonton et Mr Jean de Beaudrap, du ranch Jeanne d'Arc, etc., faisaient parti du cortège.

Le lendemain, pendant la touchante cérémonie de l'inauguration de l'église, dédiée à Ste-Anne selon le désir de Mme Trochu. Melle et Mr Humbert, d'Innisfail, dont le talent est maintenant si connu dans l'Ouest, se sont fait entendre. Profitant de l'éclat d'une journée radieuse, les hôtes de Mgr Légal ont tenu à lui montrer de quel entrain ils sont animés dans l'habitude de l'existence, et le conduisirent au champ de courses, où un Steeple Chase était organisé sur une distance de quatre milles, six cavaliers prenant part à la course. MM. Théodoli, de Reinach-Wœrth, L. C. Eckenfelder, Xavier de Beaudrap, Marc de Cathelineau, E. Papillard.

Joli spectacle, jolis sauts d'obstacles, haies, murs, barrières, pas d'accidents et arrivée très disputée. Etaient présentes Mmes Trochu, Comtesse de Cathelineau, Comtesse P. de Beaudrap, Figarol, Blériot, Melles Trochu, de Cathelineau et Figarol, Capitaine Roger de Beaudrap et Pierre de Beaudrap. Le soir il y eut jeux divers et sonneries de cor de chasse. Sa Grandeur est repartie le lendemain, escortée par la Police Montée et de nombreux cavaliers, enchantée de l'esprit d'union qui règne dans cette jeune et vigoureuse colonie.

Vingt piastres de prime.

Plusieurs commerçants de fourrures, arrivant du nord, ont eu l'autre jour une entrevue avec l'Hon. F. Oliver pour discuter la question de l'extermination des loups, qui, comme on le sait sont de plus en plus nombreux dans le nord et qui ont causé et causent encore des ravages incalculables.

L'Hon. Ministre à promis de faire tout en son ponvoir pour faire accorder une prime de $10. par tête par les deux gouvernements, (local et fédéral.) M. Hurssell, un des commerçants a déclaré que cet arrangement serait des plus satisfaisants et il n'y a aucun doute que la prime de $20. poussera bien des sauvages à détruire les loups sans faire le moindre quartier.

Invention Nouvelle

Un de nos bons colons, M. A. G. Vient, de Picardville, vient d'obtenir du gouvernement des Etats-Unis un brevet d'invention pour boîte à fruit en bois. Cette boîte est entièrement de bois et coutera 25% moins cher que les boîtes qu'on emploie actuellement pour l'expédition des fruits. M. Vient a fait application pour faire breveter son invention au Canada et au Mexique, et il prétend pouvoir vendre son invention pour un gros prix dès qu'il aura obtenu un brevet dans ces deux derniers pays. Mr Vient est arrivé au pays depuis un an, venant de Hoquiam, Wash. où il a travaillé pendant plusieurs années dans une des grandes manufactures de boîtes de la National Lumber Co.

....AVIS....

à tous nos abonnés d'Edmonton, d'avoir à nous envoyer leur adresse.

Le nouveau tarif du système de livraison à domicile étant trop dispendieux pour nous en servir, à l'avenir, nous ferons faire cette distribution par des porteurs engagés par le journal.

- AVIS -

à tous nos abonnés de la ville d'Edmonton et des Etats-Unis que le nouveau tarif postal étant en vigueur, nous sommes obligés d'augmenter le prix d'abonnement de notre journal qui, à l'avenir sera de $1.50 par an.

NOTES PERSONNELLES

M. J. Duhamel, de la maison Déchêne et Duhamel, est de retour à Edmonton. M. Déchêne est allé le remplacer à leur magasin de Saskatoon.

Maître H. L. Landry est de retour en ville après un voyage à Banff, Vancouver et Victoria.

Mde H. F. Morel est revenue d'un voyage de quelques semaines à Winnipeg et Kenora, Ont.

Mademoiselle Trottier, qui a passé quelques jours à Edmonton, en visite chez Mlle Maria Gariepy, est retourné à Innisfail.

M. J. Prince, de Battleford, était de passage à Edmonton ces jours derniers, l'hôte de M. J. W. Lachambre.

M.M. Archambault, Rossé et Gérard de Red Deer, sont à Edmonton.

M. E. Evans, représentant d'un riche syndicat américain propriétaire de mines sur la rivière McLeod, était en ville au commencement de la semaine.

Edmonton a eu ces jours derniers la visite de M.M. Grenier et Boily, de Chicoutimi, Qué., Sénécal, de St. Césaire, Rouville, et N. Tétrault de St. Hyacinthe, Que.

Tous ces messieurs se sont dits enchantés, émerveillés du pays qu'ils viennent de visiter.

Nous avons eu la semaine dernière la visite de Monsieur et Madame J. E. Lanoix, de St. Hyacinthe, Que.

M. Horace Bélanger, gérant de l'Hôtel Cecil, est de retour d'une excursion à la rivière Paddle.

Le Rev. M. Guy, de Kamouraska, Que., qui a passé quelques jours au milieu de nous, est reparti samedi pour Québec.

M.M. I. Gagnon et Colin Fraser, d'Athabasca Landing, étaient à Edmonton lundi.

M. l'arpenteur Côté, qui travaille actuellement à l'est d'Athabasca Landing, est en ville pour quelques jours.

M.M. Gilbert Verne, Ludger Gagnon, et A. Desrochers sont au nombre des nouveaux arrivés à Edmonton. Ces messieurs ont l'intention de prendre des homesteads.

Madame J. N. Pomerleau et M. Bourré sont de retour d'un voyage à Battleford.

Monsieur P. E. Lessard, de la maison Gariépy & Lessard, est de retour à Edmonton après une absence d'une dizaine de jours dans l'Est.

Etaient de passage à Edmonton ces jours derniers, MM. J. Lachance et Napoléon Paré, de la paroisse du Sacré-Cœur de Marie, Comté de Mégantic, Qué. Ces messieurs ont fait l'acquisition de terres et reviendront au printemps prochain pour s'établir.

Banque à St-Albert

Dans quelques jours, St-Albert aura une banque. La Banque d'Hamilton a décidé d'ouvrir un bureau dans ce prospère village. Le bureau de la banque sera situé dans le bloc Dawson, au coin de la rue. On ne pouvait choisir un poste plus central que celui-là et nous félicitons qui de droit de ce choix.

Une messe solennelle de Requiem sera célébrée vendredi, 9 août, à dix heures du matin, à l'église St-Joachim, pour le repos de l'âme de Mme Lemarchand, mère du Révd Père Lemarchand et de René Lemarchand, d'Edmonton, morte à Noyen, France, dernièrement.

Le Père Lemarchand et René Lemarchand invitent leurs nombreux amis à assister à cette cérémonie, et les prient de considérer ce présent avis comme une invitation personnelle.

Briqueterie à Stoney Plain

On annonce que M. M. Hoffman et A. T. Raynsfond, de New-York établiront sous peu une immense briqueterie à Stoney Plain. Les machineries sont déjà commandées, dit-on, et la nouvelle briqueterie ne tardera pas à être en opération.

SOIREE— Mercredi dernier a eu lieu dans la grande salle de l'école une jolie soirée organisée par les Chevaliers de Colomb.

Les invités étaient nombreux et comprenaient des réprésentants de presque toutes les familles catholiques de la ville.

Le grand chevalier Beck adressa quelques mots de bienvenue au commencement de la soirée, un orchestre fit entendre plusieurs jolis morceaux de musique. Il y a eu plusieurs chansons et morceaux de piano. C'est ainsi que les invités purent entendre Melle Martin, au piano, Mesdames Gagner et Lessard qui chantèrent avec le talent qu'on leur connait, M. M. Bilodeau, Hall, Beck et DesRosiers et le jeune fils de M. Fairbanks, qui joue le violon avec une perfection rare.

Somme toute, cette soirée fut des plus charmantes et il est à souhaiter que les Chevaliers de Colomb reçoivent souvent.

Accident dans le nord

Un jeune homme du nom de Smith, employé par le comte Von. Hammerstein à son poste d'exploration au Fort McMurray a été vendredi dernier victime d'un accident fatal. Le jeune homme était à la chasse, en canot, lorsque son fusil partit tout à coup et toute la charge de plomb à canard alla se loger dans la tête de la victime. Smith fut tué instantanément. Il a été enterré au Fort McMurray.

Exposition à Leduc.

Demain, le 9 du courant, s'ouvrira l'exposition de Leduc. De grands préparatifs ont été faits et tout fait croire que cette prospère petite ville aura une jolie exposition. On s'attend à ce qu'un grand nombre d'étrangers visitent Leduc durant l'exposition.

Pour amener les industriels

On a commencé à prélever une souscription, en ville, afin de procurer les fonds nécessaires pour envoyer dans les principales villes des Etats-Unis et de l'Est un agent de publicité parfaitement au courant des conditions, dans le but de faire connaître aux manufacturiers les avantages sans nombre offerts par ce pays et de les induire à venir établir des manufactures à Edmonton.

Déjà un montant assez considérable a été souscrit et il faut espérer que cela continura, car ce qu'il faut surtout à Edmonton, ce sont des manufactures.

Ce moyen de publicité a été expérimenté avec succès par plusieurs villes de l'ouest déjà.

Manufacture de Meubles

G. W. Mays, un éminent manufacturier de Peoria, Ill., est en ville depuis plusieurs jours et est tellement enchanté du brillant avenir réservé à Edmonton, qu'il vient d'acheter du terrain pour y construire une manufacture de meubles. M. Mays nous visite pour la seconde fois et il regrette vivement de n'avoir pas établi sa manufacture il y a déjà trois ans. Il croit qu'Edmonton sera la métropole de l'Ouest, et avec ses avantages naturels pour la production et l'industrie il prédit à notre ville un avenir des plus brillants.

M. Mays est un des plus forts actionnaires de la Peoria Mfg. Company, il possède aussi des intérêts considérables dans les compagnies d'huile et de gaz du sud de l'Ohio. Il sera de retour le 1er décembre pour commencer la construction de la manufacture, s'il peut se procurer les matériaux nécessaires.

De l'or et du platine dans la Saskatchewan.

STRATHCONA.—On s'attend à ce que la nouvelle drague que l'on vient d'installer à l'embouchure de White Mud Creek soit mise en opération cette semaine.

Cette drague qui appartient à la Northern Dredging Co. a pour but d'exploiter la patente qu'elle possède d'explorer, sur une distance de 15 milles, le lit de la Saskatchewan. Elle a été construite à Chicago et expédiée par sections, à l'exception des adjustements, ceinture etc., qui ont été pris au Canada. La drague a 115 pieds de longueur, 15 de largeur, 5 de profondeur et pèse environ 140 tonnes. Elle peut draguer de 2,500 à 3,000 tonnes de gravier par 24 heures, dépensant à peu près six tonnes de charbon. Le mécanisme est tellement perfectionné qu'il ne se perd pas une parcelle d'or. Mais l'or n'est pas le seul métal ni même le plus précieux qu'on trouve dans la Saskatchewan. Le platine, un métal valant le double de l'or, se trouve en grande quantité dans le gravier de la rivière.

Plusieurs expériences ont prouvé que la rivière Saskatchewan contenait une quantité considérable de platine et on verra quelle immense richesse cela représente, si on songe que la quantité de platine dans le monde entier est loin de répondre à la demande et le prix en augmente d'une façon vraiment extraordinaire. La compagnie se propose d'opérer trois autres dragues semblables, ce qui démontre leur foi absolue dans les trésors que contient la Saskatchewan.

Le Téléphone Du Gouvernement.

Les travaux sur les lignes de téléphone appartenant au gouvernement sont poussés rapidement sur quatre embranchements différents. L'hon. M. Cushing, ministre des Travaux Publics, dit que la ligne à l'est d'Edmonton sur la voie du C. N. R. sera complétée cette année jusqu'à Lloydminster.

Des ouvriers travaillent aussi à l'est de Lacombe sur la ligne de Daysland. La ligne est terminée sur une distance de trente à quarante milles. On pousse activement les travaux sur la branche de Stettler. La quatrième équipe d'hommes travaille sur la ligne de Frank, dans le Crow's Nest Pass, à McLeod.

C'est là à peu près tout l'ouvrage qui sera fait cette année.

L'année prochaine on construira probablement les lignes de Calgary. "Nous ne craignons pas la compagnie Bell," a dit M. Cushing. "Notre but est de donner un service de téléphone à meilleur marché et je crois que nous réussirons."

La Ligne "All Red."

Le Gouvernement Anglais Approuve le Projet de Sir Wilfrid.

Londres, 28.—Le "London Daily Chronicle", un des journaux les plus influents du Royaume-Uni, dans un de ses derniers numéros, publie un vigoureux article en faveur de la ligne "All Red."

"Il se manifeste, dit ce journal, dans le parti ministériel, quelques symptômes de la formation d'un groupe dont le dessein est de s'opposer à la réalisation des engagements pris par le gouvernement (au sujet de la ligne "All Red"). Cette opposition laisse supposer que ceux qui entendent la faire ne se rendent pas bien compte des principes qui sont en jeu et des conséquences qu'aurait l'abandon de la politique du gouvernement."

Le "Daily Chronicle" pour préciser la position du gouvernement sur cette question, cite les extraits suivants des "Minutes des Procédures de la Conférence Coloniale de 1907."

"Lord Elgin.—Je vais lire de nouveau la résolution: "Il est résolu que, dans l'opinion de cette Conférence, les intérêts de l'Empire exigent qu'autant qu'il est possible, ses différentes parties soient reliées par les meilleurs moyens de communication possibles pour la malle, les voyageurs et les marchandises.

"Que, dans cette fin, il est à recommander que la Grande-Bretagne, soit reliée au Canada et, par le Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, par le meilleur service qu'on puisse établir à un coût raisonnable.

"Et que, dans le but de réaliser le projet ci-dessus, l'appui financier qui pourra être nécessaire devrait être fourni par la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zelande dans des proportions équitables.

M. Lloyd George.— "Nous acceptons cela."

Lord Elgin.— "Cela est-il accepté par la Conférence?"

La résolution est adoptée.

"Ceci prouve, poursuit le "Chronicle", que le gouvernement de Sa Majesté a donné son approbation la plus formelle à trois propositions, savoir:

"1o Que l'amélioration des communications interimpériales est une question que "les intérêts de l'Empire exigent"

"2o Que la ligne All Red est une de ces améliorations qu'il y a lieu de recommander.

"3o Que ce projet devrait être réalisé par le moyen de contributions conjointes.

"Ce serait, dit le "Chronicle", une très sérieuse affaire si le gouvernement impérial reprenait sa parole sur ces résolutions qui ont été acceptées.

Le discours prononcé à ce sujet par l'un des représentants du gouvernement à la Conférence, l'hon. H. H. Asquith, établit bien que la résolution concernant la ligne All Red n'a pas été approuvée d'un simple "oui" de complaisance, mais bien comprise et dûment acceptée en toute connaissance de cause.

"Je ne puis, a dit M. Asquith, je ne puis rien recommander qui soit de la nature de la préférence coloniale et entraîne une manipulation des tarifs, mais il y a bien des façons dont je crois qu'il est non seulement de l'intérêt, mais du devoir du parlement impérial, de promouvoir les intérêts commerciaux du reste de l'Empire... Il y a notamment la question des communications interimpériales dont viennent de parler Sir Wilfrid Laurier, Sir Joseph Ward et, je crois, M. Deakin. On ne me demandera pas, dès maintenant, de me prononcer définitivement en faveur d'un plan donné, mais je puis vous assurer que les propositions émises, par Sir Wilfrid Laurier sont si importantes et si intéressantes et répondent si bien aux intentions du gouvernement de Sa Majesté que, si elles peuvent être réduites à une formule pratique et s'il est prouvé qu'elles sont réalisables, vous n'aurez pas à vous plaindre du défaut de coopération ni—je crois que je puis le dire en toute sécurité bien que je sois Chancelier de l'Echiquier—ni du défaut d'appui matériel de notre part pour réaliser ce projet."

M. Lloyd George, président du Board of Trade de Londres, a également approuvé d'un très enthousiaste discours le projet soumis par Sir Wilfrid Laurier.

"Les libéraux, conclut le "Daily Chronicle" qui se prononcent pour l'abandon de ces engagements, devraient bien se rendre compte de la portée de leur politique.

"Le gouvernement s'est compromis son appui à une politique définie. Cette promesse a été donnée publiquement et d'une façon formelle à la Conférence. Tous les intéressés sont restés sous l'impression que les discours ont été faits et la résolution acceptée avec l'intention loyale de faire passer le projet dans la réalité. Les premiers ministres s'en sont allés avec cette impression et c'est dans ce sens que la presse coloniale a interprété les procédures de la conférence. Nous ne pouvons rien imaginer qui puisse être plus déplorable au point de vue du maintien des bonnes relations interimpériales que l'abandon d'engagements sérieusement pris et sérieusement acceptés.

Londres, 27.—Avant de partir pour le Canada, lord Strathcona a eu des entrevues avec plusieurs membres du Cabinet et a appris que leurs intentions au sujet de la ligne "All Red" n'étaient pas changées.

Il est parti convaincu que le gouvernement donnera tout son appui au projet.

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, 4½ à 4 cts; Porc, 5½ cts; Mouton, 7 cts; Agneau, 7 cts; Veau, 5 à 5½ cts; Poulets, 11 cts; Dindons, 15 à 16c.; Canards, 12 cts; Oies 13 à 13½ cts,

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c Porc, 9½ cts; Mouton, 10 cts; Veau, 10 c.; Poulets, 15 à 18 c.; Dindons. 18 à 20c.; Canards 14 c.; Oies, 15c.

Beurre frais, la livre, de 30 à 33 cts,

Œufs, 25 cts la douzaine.

Pommes de terre, 30 à 35 cts le minot.

Carottes, 2c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, 1½ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $18. à $22.; de coteau, $12. à $16.; slough, $8; $12.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8 à $12.

Paille, la charge, $5.00 à $6.00

Avoine, 28c. le minot

Ble, 60 à 63c. le minot.